



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE
SEANCE DU 1^{er} MARS 2021

Le bureau de l'Association Foncière de KNOERINGUE s'est réuni le lundi 1^{er} mars 2021 à 19h30 à la Mairie.

Présents :

*SOUS-PREFECTURE
16 AVR. 2021
DE MULHOUSE*

| | | |
|------------|------|------------------------------|
| Titulaires | M. | André UEBERSCHLAG, président |
| | | Laurent GUTZWILLER |
| | | Patrick GROELLY |
| | | François FRISCH |
| | | Mathieu RUEHER |
| | | Paul RAPP |
| | Mme. | Véronique MERTZ |
| Suppléants | M. | Daniel WIRTZ |
| | | Philippe MUNCH |
| | Mme | Nadia SCHLURAFF |

Non présent (excusée):

| | | |
|------------|------|---------------|
| Suppléants | Mme. | Caroline GENG |
|------------|------|---------------|

Le Président ouvre la séance et passe à l'ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2020
2. Compte administratif 2020 et compte de gestion 2020
3. Taux de cotisation
4. Budget 2021 et travaux à effectuer
5. Divers

1. Lecture du procès-verbal de la précédente réunion :

La lecture du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2020 n'appelle aucune observation ; il est adopté par l'assemblée à l'unanimité.

2. Compte administratif 2020 et compte de gestion :

Le Bureau prend connaissance des résultats du compte administratif 2020 et l'arrête comme suit :

| | |
|---|-----------|
| Dépenses de fonctionnement : | 6 620.87 |
| Recettes de fonctionnement : | 27 911.95 |
| Excédent de fonctionnement reporté : | 21 291.08 |
| Excédent de fonctionnement de clôture : | 21 291.08 |
| | |
| Dépenses d'investissement : | 0,00 |
| Recettes d'investissement : | 2 029.44 |
| Excédent d'investissement reporté : | 2 029,44 |
| Excédent d'investissement de clôture : | 2 029,44 |

EXCEDENT DE CLOTURE TOTAL : 23 320.52 €

Le compte de gestion du receveur, comportant des chiffres concordants, est également approuvé par le Bureau. Il a été précisé que l'excédent d'investissement devra être investi dans des petits travaux dans le but de ne plus avoir à reporter chaque année cet excédent d'investissement de 2 029,44€.

3. Taux de cotisation :

L'assemblée décide de maintenir les cotisations à 26,83 € HT/HA à l'unanimité.

4. Budget 2020 et travaux à effectuer :

Le Président expose ses propositions pour le budget primitif 2021, qui sont ensuite discutées par le bureau.

Après délibération, le budget primitif 2021 est arrêté en équilibre à

- 30 991.08 € en section de fonctionnement
- 2 029,44 € en section d'investissement

Le Bureau décide de ne pas affecter de montant provenant de l'excédent de fonctionnement 2020 à l'article 1068, aucune dépense d'investissement n'étant prévue au budget.

Le Président donne la parole à Monsieur Groelly qui fait un point sur les travaux prioritaires de l'année précédente.

Les travaux de « débroussaillage » effectués par à l'entreprise Frisch courant juin 2020 ayant été concluant, l'attribution du marché est reconduit. Il est cependant demandé à l'Entreprise Frisch d'effectuer un rapport descriptif de son travail lors de la facturation.

Le président parle d'un budget de 20 000€ HT prévu pour l'ensemble des travaux de 2021 avec une estimation de :

- 3 000 pour le curage des fossés,
- 3 500 euros de débroussaillage
- 1 000 euros pour le courant (assurances, frais de secrétariat...ets.)

Il fait également part des impayés de cotisations foncières pour l'année 2020. Très peu sont « mauvais payeurs ».

Le Président sollicite les membres du Bureau au sujet des travaux à effectuer et recueille l'avis de l'assemblée sur l'état des chemins et les travaux de curage à effectuer.

La décision a été prise de donner priorité aux curages de fossé à divers endroits :

- Kirchweg (200m)
- Am Berg (200m)
- Ziegelacker, au réservoir (300m)
- Steinacker, à la station de pompage (250m)
- Aspachfeld (50m)
- Spittelmatten (150m)
- Weiheracker (200m)

Une remise en état de certains chemins est également proposée :

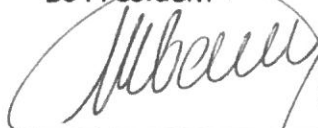
- Le chemin du Neuweg car lors de pluie l'eau ruisselle. Il faudrait surélever le chemin et le faire pentu côté fossé afin que l'eau puisse s'écouler sur le côté. Un devis en deux tranches sera demandé à l'entreprise Rokemann. La première tranche concernera la montée, la deuxième jusqu'à la bifurcation du réservoir. Les travaux seront réalisés sur l'année, en fonction de l'évolution de la trésorerie, ou reportés sur l'année suivante.
- Wolfhag - un devis sera également demandé afin d'évaluer les montants nécessaires pour terminer le chemin (100 mètres environ).

5. Divers :

L'Union des Associations Foncière de la Plaine du Rhin a cessé son activité au 31 décembre 2020. Elle effectuait la facturation et la gestion administrative. L'UAF de la Plaine du Rhin a proposé deux prestataires repreneurs. Il s'agit des sociétés MSV Ingénierie et MSA Services. Aux vues des propositions financières, c'est la MSV Ingénierie qui a été retenue pour gérer l'association foncière de Knoeringue à compter de 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucun membre ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 20 heures 40 minutes.

Le Président :


André UEBERSCHLAG



